

Le gynécée et la politique : une approche d’Aristophane du transfert du pouvoir de l’*oikos* à la cité.

Iyéwa Constant ODAH

Université Cheikh Anta Diop de Dakar

iyewaconstant.odah@ucad.edu.sn

Résumé : Les comédies d’Aristophane ont la particularité de présenter avec grossièreté les problèmes de son époque. Dans *L’Assemblée des femmes*, il présente une satire politique mêlée de grivoiserie digne d’un politique engagé qui exprime sa conviction. En dépit de son caractère grotesque, la comédie met à l’ordre du jour la question de la participation de la femme à la gestion de la cité. On pouvait se demander s’il existe une occupation propre à la femme en ce qui concerne l’administration de la cité. Nous pensons qu’elle est habilitée à s’occuper de tout autant que l’homme. En faisant accéder les femmes au pouvoir, Aristophane change *ipso facto* le système politique en place en instaurant la communauté des biens, des femmes et des enfants. Cette idée sera reprise par Platon et rejetée par son disciple Aristote.

Abstract: Aristophanes’ comedies have the peculiarity of presenting with coarseness the problems of his time. In *The Women's Assembly*, he portrays a political satire mixed with saucy, characterizing a committed politician expressing his conviction. Despite its grotesque nature, the comedy puts the question of women’s participation in the management of the city on the agenda. We may wonder if there is a specific occupation for women regarding the administration of the city. Yet, we think that women can manage everything as well as men. By giving women access to power, Aristophanes *ipso facto* changes the political system in place while establishing the community of property, women, and children. This idea was taken up by Plato but rejected by his disciple Aristotle.

Mots-clés : Femme, pouvoir, communauté, biens, enfants.

Keywords: Women, power, community, property, children.

Introduction

Dans le langage dramaturgique, la personne, mot issu du latin *persona*, signifie « masque de théâtre »¹. Partant de cette définition, il va sans dire que l'existence humaine était considérée comme un jeu au cours duquel tout individu est masqué. Chaque personnage joue parfaitement le jeu et est d'ailleurs compris et accepté de tous. Cela étant, il est un domaine dans lequel le jeu est beaucoup plus perceptible : c'est celui de la politique. Dans la gestion des affaires publiques, il arrive que les objectifs des politiques n'aboutissent pas au résultat subséquent. C'est à ce propos qu'Aristophane dit : « leurs décisions, quand on y réfléchit, c'est comme s'ils étaient soûls »² Pour y remédier, le fondateur de la comédie grecque mettait en scène une cohorte de femmes soucieuses de mieux administrer la cité. À ce propos, il convient de nous poser la question suivante : Le gynécée est-il habilité à diriger la cité ? Nous pensons qu'il n'existe aucune occupation propre à la gent féminine en ce qui concerne l'administration de la cité. Comment peut-on alors se défaire de cette orthodoxie qui assignait l'administration de la cité aux hommes ? Aristophane utilisera la ruse ou plus explicitement le jeu du masque pour constituer l'assemblée des femmes.

1. La stratégie du masque

Aristophane dans sa tragédie, met en scène une satire politique toute teinte de ruse dans laquelle les femmes, lassées de la mauvaise gestion du pouvoir, désirent prendre le pouvoir et recomposer l'échiquier politique à leur gré. Dans les phrases liminaires de la pièce, Gaillardine le personnage principal évoque la présence irréversible de la lampe qui dans ce contexte renvoie à l'idée du soleil et la rend témoin et complice muette de leurs supplices. Elle l'exhorte à nouveau à être dans « la confiance de toutes les décisions que mes amies ont prises à la fête des Ombrelle »³. Rappelons que c'est à cette fête qu'un plan fut échafaudé dont la réalisation déterminera la mise en place d'un modèle de société dans laquelle les femmes jouiront d'un nouveau statut.

Il était convenu qu'elles investissent l'Assemblée dès son ouverture pour s'« emparer des places, sur des bancs [...] et y asseoir subrepticement nos arrières »⁴. Chacune devrait se présenter vêtue comme un homme car il était convenu qu'elles aient « des brodequins et des

1 Lalande A., 2006, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, P.U.F., p. 759.

2 Aristophane, *L'assemblée des femmes*, v. 136.

3 Aristophane, *L'assemblée des femmes*, v.16.

4 Aristophane, *L'assemblée des femmes*, v. 20

bâtons, et les manteaux d'homme »⁵. Que peut bien signifier ce jeu de tour ? Suffisait-il de se masquer pour réussir la manœuvre ? La stratégie laisse à croire que dans l'administration de la cité, l'habit ne fait pas le législateur. Ce qui devrait être sa marque, c'est la connaissance des exigences de l'art politique.

À bien des égards, l'attitude des dirigeants et des législateurs, une fois parvenus au pouvoir laisse croire qu'ils font parfaitement usage de leur masque. Ils paraissent au lieu d'être. C'est ce qui donne lieu à un jeu trouble et à un avenir sombre des citoyens. Les femmes l'ayant compris, vont utiliser le même masque pour accéder au pouvoir. Dans le cas d'espèce, le masque sera utilisé pour tromper une seule fois le peuple, alors que les dirigeants l'utilisaient pour toujours le tromper. Les trompeurs seront trompés et le pouvoir sera accordé aux femmes. Comment est-il possible qu'un « essaim de femmes au cœur frêle »⁶ parvienne à parler au peuple ?

En guise de réponse à cette interrogation, Gaillardine affirme : « Elles s'en tireront le mieux du monde, va ! Chez les garçons on dit que c'est toujours ceux qui se font le plus tromboner qui sont les plus beaux parleurs. Or c'est justement notre spécialité : une chance ! »⁷. La raison qui est la faculté par excellence de l'art oratoire étant « la chose du monde la mieux partagée »⁸, nul ne peut prétendre en avoir le monopole. Elle est donc consubstantielle à la nature humaine et non l'apanage d'un genre particulier.

Par ailleurs, les femmes doivent, de peur d'être démasquées, imiter les hommes dans leur prise de parole. Mais on a beau chasser le naturel, il revient toujours au galop car l'imitation est trompeuse. Pour preuve, lors de leur ultime répétition et malgré l'exhortation de Gaillardine qui conviait les autres membres à « bien parler, comme un homme, dans la bonne attitude, en prenant appui sur ton bâton »⁹, certaines femmes oublièrent qu'elles devaient incarner l'attitude de leur mari jusqu'au détail le plus insignifiant. Il leur arrivait même en parlant, de jurer sur la tête de leur mari. Cette belle scène de déguisement qui laisse échapper des traits que l'on voulait inhiber ou qui laisse apparaître certaines bouffonneries, est la caricature grandeur nature de certains dirigeants qui, animés d'un désir intéressé du pouvoir se font passer pour des leaders qui ont à cœur le bien-être des citoyens. Une fois parvenus au pouvoir, leurs actes prouvent qu'ils sont des loups à peau d'agneau. L'exercice politique

5 Aristophane, *L'assemblée des femmes*, v. 74

6 Aristophane, *L'assemblée des femmes*, v.112-113.

7 Aristophane, *L'assemblée des femmes*, v. 114.

8 DESCARTES R., 2000, *Discours de la méthode*, Paris, Flammarion, p. 29.

9 Aristophane, *L'assemblée des femmes*, v. 149.

devient un jeu, une mise en scène. Aristophane en présentant cette scène n'attire-t-il pas l'attention de la Grèce sur la mauvaise orientation de sa politique ? Le fait de mettre en scène la prise du pouvoir par les femmes prouve que la mauvaise gestion des hommes était parvenue à son comble. Il était même déjà arrivé que les Athéniens boycottent les débats politiques. C'est ainsi que « Agyrrhios avait fait accorder une allocation de trois oboles à tout citoyen pour chaque séance à laquelle il assisterait »¹⁰ Avec l'instauration d'un système d'allocation, les Athéniens revinrent tous à l'assemblée. Quel était l'état moral des politiques Athéniens ?

Aristophane en fait une description indigne des hommes de la loi. À travers son personnage central Gaillardine, il éprouve son mécontentement en ces termes : « je suis ulcéré, accablé de notre conduite politique ! Elle est gangrénée. Je constate qu'elle donne les leviers de commande à des malfaisants [...] À mort les profiteurs d'assemblée qui font la chasse aux allocations »¹¹. Hélas ! Cette comédie d'Aristophane qui a été rédigée en - 392 est encore d'actualité. Nos parlements sont empestés d'hommes cupides, avides de pouvoir absolu, qui n'hésitent pas un instant dès qu'ils sont élus de s'arc-bouter au pouvoir pour satisfaire leurs propres intérêts au mépris des exigences de la loi et des intérêts de la nation. Ainsi Aristophane remarquait que, dès qu'ils ont les leviers de commande, « ceux qui sont pleins de bon vouloir à votre égard, vous les redouter ; et ceux qui ne vous veulent pas de biens, à tout coup vous êtes à leur genoux »¹². Les politiques de nos jours redoutent ceux qui veulent impulser une nouvelle donne, qui veulent que la justice, l'équité et l'égalité règnent. Cependant, ils s'entourent de fanfarons qui veulent perpétuer le système. Ces derniers sont des ennemis de la nation. À juste titre les systèmes politiques de l'Afrique de ces dernières décennies sont devenus des croque-morts : arrestation musclée, empoisonnement, enlèvement arbitraire, accusations mensongères doublées d'emprisonnement, de toute voix qui s'élève contre leur mascarade. Nous en voulons pour preuve l'instabilité politique qui souffle encore sur l'ouest et le centre de l'Afrique. Face à ce musellement des opposants, la bonne attitude consiste-t-elle à se taire pour sauver sa vie ? Dans le cas d'espèce, le mutisme apparaît comme une complicité. Le peuple ne doit pas laisser ses représentants faire autre chose que sa volonté sinon ils ne le représentent point véritablement. S'il arrivait que les législateurs s'attribuent des avantages colossaux comme indemnité de fonction, il revient au peuple de les dénoncer comme ce fut le cas de Gaillardine : « vous drainez les fonds publics pour vos allocations et

10 Aristophane, *L'assemblée des femmes*, note du vers 184.

11 Aristophane, *L'assemblée des femmes*, v.173-188

12 Aristophane, *L'assemblée des femmes*, v.176-177

vous n'avez d'yeux, chacun, que pour votre profit particulier. Et l'État, lui, chaloupe comme un chien boiteux »¹³.

Ce sont évidemment les avantages liés à cette fonction qui galvanisent de nos jours certains politiques. La course au pouvoir n'est ni motivée par l'amour pour la nation, ni par un service désintéressé. Les politiques se désintéresseront du pouvoir le jour où on décidera de confier la gestion de la nation aux bénévoles. Fort heureusement, il y a encore de bonnes gens qui dirigent leur nation avec crainte et amour, et qui donnent l'espoir qu'un jour radieux apparaîtra pour le continent. Cependant, ne nous voilons guère la face, ils ne sont pas nombreux à diriger en toute intégrité car les hommes de valeur sont rares. Si les hommes se sont tristement illustrés au pouvoir, n'est-il pas louable et même légitime de laisser la place à celles qui ont fait leur preuve en gérant les familles ?

2. Le transfert du pouvoir de l'*oikos* à la cité

Communément, c'est aux femmes qu'on accorde le droit « d'avoir la haute main sur la gestion »¹⁴ de la famille car

Elles savent mieux se conduire que nous, [...] Songeons seulement qu'elles ont des fils, et que, primo, leur grand désir sera de ménager la vie de nos soldats ; secundo, pour les vivres, qui mieux qu'une mère de famille en hâterait l'acheminement ? Pour faire venir l'argent, il n'y a pas plus ingénieux qu'une femme : si elle est au pouvoir, elle ne se laissera jamais flouer¹⁵.

Aristophane présente les prouesses de la femme quant à l'administration de l'*oikos*. Il sied à ce niveau de l'analyse de nous interroger sur un fait : la féminité est-elle un artifice culturel ou est-elle le fruit d'une prédisposition naturelle ?

Indépendamment des controverses liées à cette question, nous pensons qu'elle est un artifice de la culture car la nature n'a aucunement réparti les fonctions selon le genre. S. de Beauvoir le réaffirme en ces termes : « on ne naît pas femme mais on le devient »¹⁶. C'est dire donc que c'est la société qui la conditionne par les impératifs culturels à le devenir. L'administration de la cité ne requérant aucune aptitude physique, la gent féminine est donc habilitée à participer sans complexe à cet exercice. Est-ce en raison de ce fait que Platon milite en faveur

13 Aristophane, *L'assemblée des femmes*, v. 206-208.

14 Aristophane, *L'assemblée des femmes*, v. 112.

15 Aristophane, *L'assemblée des femmes*, v. 214-240.

16 De Beauvoir S., 1976, *Le deuxième sexe*, Paris, Gallimard, T1.

d'une politisation des femmes ? Cette conception d'Aristophane a-t-elle eu une influence sur la conception de la cité idéale de Platon ?

Une chose est certaine. Il y a bien des points sur lesquels les deux auteurs s'accordent. Sans pour autant confier la gestion de la cité exclusivement aux femmes, Platon, dans l'élaboration de son projet politique, leur alloue les mêmes fonctions que les hommes. À ce propos, Helmer Étienne affirme : « la politisation des femmes dans la *République* consiste, comme dans les *Lois*, à leur reconnaître la capacité politique au même titre que les hommes »¹⁷. Même si certains en théorie font une place à la femme, elle ne bénéficie d'aucune attention dans l'exercice politique. Cette non reconnaissance du droit politique et juridique de la femme a peut-être favorisé sa réussite dans son secteur d'activité. En la reléguant aux tâches ménagères, elle est devenue la *despoïna*, la maîtresse de la maison et même des esclaves car elle devra

Rester à la maison, faire partir tous ensemble tes serviteurs dont le travail est au-dehors et surveiller ceux qui travaillent à la maison ; recevoir ce que l'on apportera, distribuer ce que l'on devra dépenser, penser d'avance à ce qui devra être mis de côté et veiller à ne pas faire pour un mois la dépense d'une année. Quand on t'apportera de la laine, il faudra veiller à ce qu'on en fasse des vêtements pour ceux qui en ont besoin, veiller aussi à ce que le gain de la provision reste bon à manger [...] Lorsqu'un serviteur sera malade, il te faudra veiller toujours à ce qu'il reçoive les soins nécessaires¹⁸.

Ce rôle de la femme au niveau microcosmique c'est-à-dire au niveau de l'*oikos* préfigure sa participation à la gestion de la cité. Car la réussite de l'administration de l'*oikos* permet d'avoir des qualités inhérentes à la gestion de la cité : l'administration du travail, de l'économie (prévision budgétaire), de la santé et même de la justice. La femme, ainsi appliquée avec rigueur à la gestion de sa famille, n'aura qu'à déployer son potentiel au niveau macrocosmique pour gérer la cité. Que veut le peuple sinon la satisfaction de tous ses besoins ? Aristophane parvient à la conclusion qu'en confiant la cité aux femmes, les « gens sans vergogne ne seront plus en situation de la bafouer dorénavant, ni de se porter témoins, de se faire délateurs »¹⁹. Il n'y aura « ni détrousseurs, ni jaloux du voisin, ni de n'avoir rien à se mettre – des pauvres, il n'y en aura plus !-, ni d'injurier quelqu'un ni de la traîner en prison

17Helmer É., 2013, « La justice dans la cité : de l'économie à la politique, aller et retour » *Lecture de Platon* Paris, Ellipse, p. 197.

18Xénophon, *Économie*, 7, 35-37.

19Aristophane, *L'assemblée des femmes*, v. 562.

pour prêt sur gage »²⁰. Aristophane n'opte-t-il pas ainsi pour une communauté des biens telle que Platon la décrit dans la *République* ?

De prime abord, il pense que la prise de pouvoir par les femmes permettra d'instaurer la « communauté des terres, de l'argent et de tous les avoirs personnels. »²¹ et c'est justement ce fonds qui couvrira toutes les dépenses des citoyens sans distinction de rang et de sexe.

Cette communauté de biens suffit-elle pour garantir la tranquillité de l'État ? La propriété et la famille ne sont-elles pas des obstacles à la consolidation de cet État ?

Pour A. Fouillée, la propriété définie comme « le tien, le mien, et par conséquent le particulier, l'individuel »²², n'a pas droit de cité dans l'organisation de l'État idéal. Dans la même perspective, « la famille, c'est encore le particulier, source d'égoïsme et de division ». C'est donc pour sauvegarder l'unité de la cité que Aristophane et Platon s'accordent à tout rendre commun entre tous et à ne laisser aucune place à l'expression l'*ego* qui est, dans une certaine mesure, haïssable et fauteur de trouble. Ils pensent tous qu'il n'y aura pas de propriété car tout appartiendra désormais à tous : « tout est commun entre amis »²³ Cette conception élimine par conséquent la concurrence et la course effrénée aux biens sordides : tout devient commun pour tous.

3. La communauté des biens, des femmes et des enfants

Pour rendre possible ce projet, Aristophane instaure la communauté des femmes et des enfants. Si on ne fédère pas toutes les familles en un seul noyau, le souci de vouloir prendre soin des siens pourrait conduire à la recherche du bien personnel. Or c'est elle qui est source d'inégalité. Dans une telle cité, la propriété « c'est le vol »²⁴. Pour éviter un tel déséquilibre social, Aristophane pense qu'

il faut donner part à tous de toutes choses, en communauté ; égalité de ressource pour vivre, au lieu qu'un seul soit riche et l'autre pauvre, que l'un ait de vastes terres à cultiver, et l'autre pas même de quoi se faire ensevelir, l'un une foule d'esclaves à son service, et l'autre pas même un valet. Je pose une seule condition de vie, commune à tous, la même pour tous²⁵

20. Aristophane, *L'assemblée des femmes*, v. 564-566.

21. Aristophane, *L'assemblée des femmes*, v. 598.

22. Fouillée A., 2006, *La philosophie de Platon*, T II, Paris, Hachette, p. 93.

23. Platon, *Lois*, 739c (Paris, Flammarion).

24. Proudhon P.-J., 1953, *La propriété*, Paris, Dalloz, p. 269.

25. Aristophane, *L'assemblée des femmes*, v. 590-594.

Les inégalités sous toutes formes sont les pires maux qui déstabilisent la cohésion et l'harmonie sociale. Rendre tout commun à tous pourrait bien être un palliatif. Car le besoin qui impose à chacun un dépassement de soi afin de se garantir un mieux-être n'existera plus. L'individu vivra par et pour la cité. Par cette conception, Aristophane n'établissait-il pas la prééminence de l'État sur le sujet ? Le gouvernement des femmes donne un plein pouvoir à l'État qui devient par voie de conséquence la condition d'achèvement de l'être humain. Toute action du citoyen est d'abord orientée vers sa cité, et les bénéfices lui reviennent au même titre qu'aux autres membres. Ainsi, la cité met en exergue sa préséance sur l'individu puisqu'elle lui est supérieure. Comme pour renchérir, Aristote dira que « la cité est par nature antérieure à la famille et à chacun de nous »²⁶. Aristote fait une politique du tout et de la partie en ce sens que la cité (le tout) existant avant l'individu (la partie) doit être le cercle de notre réalisation ou de notre humanisation. Pour ce faire, il va sans dire que la survie de l'individu dépend de la constitution politique. Si la cité est en bon état, mieux le citoyen vit. Le citoyen doit donc tout à son État. Cette idée se retrouvait déjà dans la conception philosophique de Platon.

Dans la conception de sa cité idéale, Platon accorde une place importante à l'État qui est chargé de gérer au mieux les affects des citoyens en les éduquant conformément aux attentes de son projet. Aussi parvient-il à instaurer un système de justice qui rend tout commun à tous. Conscient de ce que l'homme est le plus souvent enclin à l'instinct grégaire, aux dérèglements de toutes sortes, Platon considère la justice comme une institution politique capable de faire introduire l'harmonie dans la cité. Aussi parvient-il à dire « qu'entre amis tout est commun »²⁷. Ce faisant, il fonde et établit en loi cette théorie de la communauté des biens, des femmes et des enfants, qu'Aristophane présentait sous forme comique. Ce que ce dernier n'a pu faire, Platon le reprend sous forme de projet politique dans lequel il donne toute légitimité à cette théorie qui est porteuse de valeur selon la taille de l'agglomération. Platon²⁸ milite pour la communauté des biens, des femmes et des enfants en proposant une stratégie éducative bien élaborée. À cet effet il juge nécessaire de « laisser les femmes s'entraîner nues dans les palestres en compagnie des hommes, non seulement les jeunes femmes, mais celles qui sont déjà âgées »²⁹. On en déduit que chez Platon, la répartition des tâches n'est aucunement liée à la question du genre car « il n'y a donc pas [...] d'occupation relative à

26. Aristote, *Politiques*, Paris, Flammarion, 1253a.

27. Platon, *République*, Paris, Flammarion, 449c.

28. Platon, *République*, 449d.

29. Platon, *République*, 452b.

l'administration de la cité qui appartienne à une femme parce qu'elle est une femme, ni à un homme parce qu'il est un homme, mais les dons naturels sont répartis de manière semblable dans les deux genres d'êtres vivants »³⁰. Le projet politique ironiquement présenté par Aristophane et plus tard systématisé et codifié par Platon est-il réalisable ?

Bien que la communauté des biens et des femmes renforce l'unité et la cohésion sociale parce qu'elle fait disparaître la trop grande affinité et empêche d'innover, elle présente des failles qui, à bien des égards, compromettent l'intégrité de l'individu. Aristote pense qu'il est inconvenant que tout appartienne à tous.

Car le terme "tous" a un double sens. Si on l'applique à chaque individu en particulier, alors, [...] chacun, en effet, appellera une même personne son fils, une même personne sa femme, de même pour son patrimoine et tout ce qui lui arrive. Mais en fait, ce n'est pas ainsi que l'entendront les gens qui possèdent femmes et enfants en communs : le terme "tous" ne désignera pas chacun d'eux en particulier ; de même en ce qui concerne leur patrimoine, "tous ne désignera pas chacun d'eux en particulier. Qu'il y ait un certain paralogisme à dire "tous", cela est manifeste (car les termes "tous", "tous les deux", "impair", "pair", du fait de leur double sens, sont, dans les débats surtout, à l'origine de raisonnements éristiques). C'est pourquoi le fait que tous les citoyens appellent "mien" la même chose, d'un côté c'est beau encore qu'irrésistible, mais d'un autre côté ce n'est pas signe d'accord des esprits.³¹

Le terme "tous" peut être signe de désunion en ce sens que le même objet appartient à tous. Le fait qu'une multitude de personnes s'attribue le même objet peut laisser croire qu'il y a une discorde sous-jacente. Aussi faut-il noter que la communauté des biens peut porter un préjudice à la croissance de la cité car nul n'est censé ignorer ce côté de l'humain qui le conduit à négliger ce qui appartient à tous sous prétexte « que quelqu'un d'autre s'en occupe »³². C'est tristement ce qui risque d'arriver aux enfants car « c'est donc mille fils qu'acquiert chaque citoyen, et ils ne sont pas à lui individuellement, mais le premier enfant venu est également le fils du premier venu, de sorte que tous les parents négligeront également tous les enfants »³³. C'est à croire que nous sommes dans une vie sauvage où l'humain n'a point besoin de l'affection de ses géniteurs. Aristophane et Platon ignorent-ils ce qui fait la singularité de l'humain ? Ce qui est certain, c'est qu'ils ne font aucune place à l'affinité qui pourrait exister entre un fils et ses géniteurs. Or, nul n'est sans ignorer le bien-

30 Platon, *République*, 455d.

31 Aristote, *Les Politiques*, Paris Flammarion, 1261b 20-30.

32 Aristote, *Pol.* 1261b 37.

33 Aristote, *Pol.* 1262a.

fondé de l'amour parental qui conduit à l'équilibre psychique et au développement personnel. Dans une pareille société, certaines vertus viendraient à disparaître totalement. Aristote pense que la tempérance et la libéralité ne s'exerceront plus car c'est grâce à la propriété et par le concours de la vie sociale que ces vertus s'appliquent et se cultivent : « c'est une belle action que de s'abstenir par tempérance de la femme d'autrui, et la libéralité dans l'usage de son bien »³⁴. Comment pourrait-on pratiquer ces vertus si tout était commun ? Il conclut que « sous ce régime la vie est complètement impossible »³⁵. La vertu étant un produit des mœurs, elle nécessite du temps et un investissement personnel pour être développée. Le sujet doit la pratiquer dans une amitié réciproque, source d'un plaisir individuel qui jaillit de l'activité sociale. Dans le commerce social, ce plaisir devient le but, le couronnement de toute activité humaine. L'activité sociale dans laquelle l'individu est un acteur principal est donc indispensable pour son épanouissement. C'est ce qui légitime la position d'Aristote.

L'erreur de Platon est d'avoir admis catégoriquement une thèse de base qu'Aristote³⁶ qualifie d'incorrecte. Platon milite en faveur de l'unité absolue de la cité. Or, Aristote pense qu'elle ne saurait l'être complètement « Car il y a un moment où en s'avancant sur la voie de l'unité la cité n'en sera plus une, ou si s'en est une, elle sera si proche de l'état de non-cité qu'elle sera une cité dégradée »³⁷. Il préfère en définitive que la « propriété des biens soit privée et qu'ils soient rendus communs par l'usage »³⁸. Sa position est moins radicale par rapport à celle de son maître qui établit une conception trop idéaliste sinon utopique. Cette conception aristotélicienne se justifie en ce sens qu'elle corrobore sa définition de l'homme en tant qu'animal politique³⁹.

CONCLUSION

Même si Aristote critique la communauté des biens, des femmes et des enfants, ébauchée par Aristophane puis systématisée en projet politique par Platon, elle demeure l'opportunité accordée à la femme de secouer et de rejeter le joug de la "servitude" qui la maintenait dans

34 Aristote, *Pol.* 1263b.

35 Aristote, *Pol.* 1263b 29.

36 Aristote, *Pol.* 1263b 30.

37 Aristote, *Pol.* 1263b 33.

38 Aristote, *Pol.* 1263a 40.

39 Aristote, *Pol.* 1253a.

l'arcane de la propriété. Si Aristophane présente sous une forme caricaturale la prise de pouvoir par les femmes dans l'Athènes d'alors, il faut comprendre qu'il le faisait en homme engagé, las des échecs répétés des politiques de son temps. Il voulait certainement que les choses changent radicalement et sans transition. C'est pourquoi il voulut que le vieux système disparaisse pour faire place à une nouvelle perception impulsée par celles qui avaient et ont encore à leur charge, la gestion de la maison. Il inverse alors le principe selon lequel "qui peut le plus peut le moins". Elles qui s'adonnent avec succès aux activités domestiques, sauront mieux gérer la cité si on leur faisait confiance. Quant à la question de la communauté des biens, elle ne reste pas sans poser de problèmes car elle n'est pas appropriée à un grand territoire dont le contrôle est difficile.

BIBLIOGRAPHIE

ANCIENS

Aristophane, *L'assemblée des femmes*, Paris, Gallimard, 2019. // Et version électronique consultée

http://mercure.fltr.ucl.ac.be/Hodoi/concordances/aristophane_ass_femmes/lecture/default.htm

Aristote, *Œuvres complètes*, texte établi sous la direction de Pierre PELLEGRIN, Paris, Flammarion, 2014.

Platon, *Œuvres complètes*, sous la direction de Luc Brisson, Paris, Flammarion, 2011.

MODERNES

De Beauvoir Simone, 1976, *Le deuxième sexe*, Paris, Gallimard, T1.

Descartes René, 2000, *Discours de la méthode*, Paris, Flammarion.

Fouillée Alfred, 2006, *La philosophie de Platon*, T II, Paris, Hachette.

Helmer Étienne, 2013, « La justice dans la cité : de l'économie à la politique, aller et retour », in *Lecture de Platon*, Paris, Ellipse, p. 187-198.

Proudhon Jean-Pierre, 1953, *La propriété*, Paris, Dalloz.